



## Cité scolaire Cité scolaire René Billères

Internat d'excellence

📍 6, avenue Marcel Lemette  
65400 ARGELÈS-GAZOST (65)

### — Parcours

#### • Collège :

- Classes bilangue anglais, espagnol pour tous les élèves de 6<sup>e</sup>
- Option Langues et Cultures Européennes (L.C.E.) en anglais et espagnol en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Options latin et occitan dès la 5<sup>e</sup>

#### • Lycée :

- Option Bachibac pour le passage de deux diplômes : Baccalauréat et Bachillerato
- 8 EDS dont « Numérique et Sciences informatiques »
- Science et Technique du Management et de la Gestion (STMG)
- Section ski nordique
- Section rugby
- Académie gardiens de but



### — Présentation

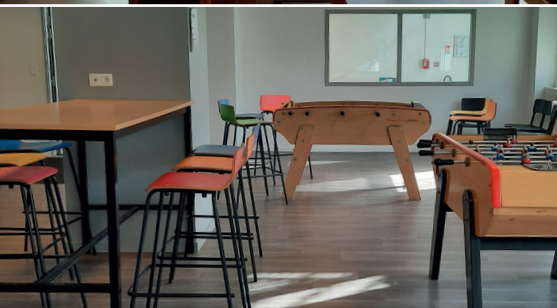
Au cœur d'un parc arboré de 8 hectares, entourée par les montagnes de la vallée des gaves, la cité scolaire René Billères accueille 700 élèves. Fort de son histoire et de son architecture classée, parsemé d'oeuvres d'art, l'établissement a su, grâce à la région, se moderniser et poursuivre ses travaux de rénovation.

### — Un projet éducatif et pédagogique

- Une cité scolaire ouverte à l'international qui s'appuie sur son internat « Résidence Monde »
- Plus de dix nationalités représentées.
- Label Euroscol en cours.
- Un établissement ouvert sur son environnement proche
- Sorties culturelles et sportives de découverte du patrimoine.
- Une association sportive dynamique aux activités variées. (permettant parfois d'aller jusqu'aux championnats de France)
- Une offre sportive variée au cœur du projet
- Projet autour du numérique.
- Un engagement citoyen articulé autour du développement durable.

## — Modalités d'hébergement attractives et sécurisantes

Internat mixte 120 Places. 60 filles et 60 garçons de la 4 <sup>ème</sup> à la terminale	Chambres de 4 places rénovées. Salles de bains refaites	Internat ouvert le weekend	Politique tarifaire et sociale
Foyer, salle de TV, Salle de musique	Accès par ascenseur aux 4 chambres aménagées pour les élèves à mobilité réduite	Accompagnement travail personnel 2 heures/ jour, y compris le weekend	CDI ouvert deux soirs par semaine Accès aux postes informatiques
Site clos et sécurisé	Libre accès à internet (Wifi)		

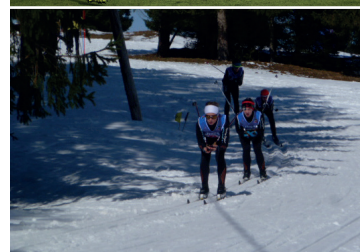
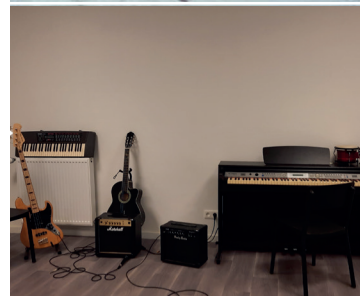


### Autres points forts :

- environnement scolaire stable et serein
- service de restauration labellisé Ecocert
- équipements sportifs (gymnase insonorisé, salle de musculation, mur d'escalade extérieur, piste d'athlétisme...)
- établissement labellisé Génération 2024.
- encadrement pour le travail personnel accompagné par les AED
- accompagnement des élèves étrangers dans la maîtrise de la langue française (FLE)
- passage du DELF (diplôme d'études en langue française)
- nombreuses activités périscolaires (cirque, chorale théâtre, développement durable, club arts plastiques) et vie associative locale forte
- sorties et activités organisées par les AED

## — Équipe éducative dédiée à l'internat

- 2 CPE (présence jusqu'à 20h)
- 1 infirmière
- 15 AED, (un AED supplémentaire le weekend)
- Équipe enseignante



## — Un projet fondateur

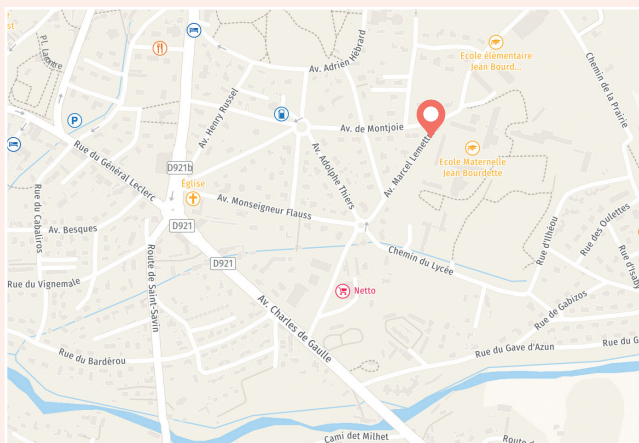
**Forte de son ouverture internationale avec deux labellisations, culture/arts (Résidence Médicis) et sportive (Résidence Olympique), la cité scolaire offre des conditions optimales pour la réussite des études avec un suivi et un encadrement personnalisé.**

- Partenariat avec un établissement scolaire aragonais, l'I.E.S. Pilar Lorengar
- Dispositif Cruzando Fronteras (séjour de 12 semaines en Espagne, correspondants reçus sur durée similaire)
- Festival de cinéma Fascinés
- Club radio en partenariat Fréquence Luz
- Établissement label numérique niveau 3
- Comité de pilotage « éco-école » ouvert aux élèves
- Cordées de la réussite (STMG)



## — Modalités pratiques

→ Cité scolaire René Billères  
6, avenue Marcel Lemettré  
65400 ARGELÈS-GAZOST



### Renseignements et inscription :

Tél : 05 62 97 47 47 / Fax : 05 62 97 58 97  
Mél : secretariat.argeles65@ac-toulouse.fr  
<https://rene-billeres.mon-ent-occitanie.fr/>



Une prime à l'internat est attribuée à tous les élèves boursiers nationaux scolarisés en internat, en collège, en lycée ou en établissement régional d'enseignement adapté (EREA). Strictement liée au statut d'élève boursier, cette prime est progressive et est attribuée en fonction de l'échelon de bourse dont bénéficie l'élève interne. Fixé par l'arrêté du 13 juillet 2021, le montant de cette aide est compris entre 327 et 672 euros depuis la rentrée 2021-2022.